

Entrepreneuriat et processus : faire du processus un objet de recherche et mieux prendre en compte la dimension processus dans les recherches

Alain Fayolle

Maître de Conférences, INP Grenoble
Chercheur au CERAG et directeur de l'équipe de recherche technologique EPI

Alain.Fayolle@esisar.inpg.fr

Résumé :

Dans ce travail, nous abordons deux thèmes principaux. Nous traitons, tout d'abord, la notion de processus en tant qu'objet de recherche. Cela nous amène à la situer dans le champ de l'entrepreneuriat d'un double point de vue historique et épistémologique. C'est ainsi que le processus a été le prétexte d'un changement d'orientation radical des projets de recherche à un moment de l'histoire du champ où un courant de recherche dominant montrait de plus en plus ses limites. Il a été également un objet de modélisation qui a nourri de très nombreuses approches. Le processus est devenu, enfin, l'épicentre des objets et des projets de recherche en entrepreneuriat, à tel point que les conceptions dominantes dans le champ le mettent, aujourd'hui, au cœur de leurs énoncés.

Le second thème aborde le processus sous l'angle de la recherche et en essayant d'identifier des questions clés relatives à la prise en compte de certaines spécificités de ce concept dans les recherches qui le mobilisent. Pour faire de la recherche sur les processus en entrepreneuriat, il nous apparaît indispensable, tout d'abord, de bien définir l'objet d'étude et de préciser la conception du processus qui est retenue. Les aspects dynamiques doivent ensuite être pris en compte. Pour cela nous proposons deux voies, métaphorique et théorique, et leurs cadres conceptuels dérivés. Nous montrons enfin que le temps pose des problèmes à la recherche sur les processus et pour tenter de les circonscrire, nous analysons quelques variables temporelles, l'ordre, la durée, le rythme et le timing, dans le contexte de la recherche sur les processus de création d'entreprise.

La notion de processus a mis du temps à être reconnue par les chercheurs de l'entrepreneuriat et ce n'est qu'au début des années 1990 que cette reconnaissance peut être située. D'une certaine manière, les échecs des recherches classiques de causalité atemporelle, jusqu'alors dominantes, ont contribué à cette reconnaissance, en déplaçant la recherche vers le « comment ». La notion de processus a d'ailleurs été, dans un premier temps, étroitement associée au « comment », un des buts étant d'identifier les stratégies ou les modes de pénétration des marchés appliqués par les entrepreneurs. Ceci apparaît tout particulièrement dans les premiers travaux de Gartner. Puis, dans la lignée des travaux de Van de Ven et de son équipe de recherche (1989, 1992, 1995 & 2000)¹, l'étude des processus a consisté à identifier des étapes et/ou des acteurs et à décrire différentes manières de faire et des configurations ou à tenter d'expliquer certaines variations par des différences dans l'enchaînement des étapes.

Les façons de voir, de penser et d'appliquer la notion de processus ont évolué au fil du temps et nous observons, aujourd'hui, quelques problèmes dans la mobilisation de ce concept. Cela est d'autant plus perturbant que le champ est jeune et encore à la recherche de son unité, comme nous le rappellent Aldrich et Baker (1997, p.338) : « *Judging from normal science standards, entrepreneurship research is still in a very early stage. If no single powerful paradigm exists, then there is even less evidence for multiple coherent points of view* ».

Une partie des difficultés trouve son origine dans la nature même de ces approches. Les recherches sur les processus posent de nombreux problèmes, souvent complexes, liés à la décomposition du processus (sa représentation ou sa modélisation), à sa délimitation et à son ordonnancement temporel (Thietart et al., 1999).

Les autres problèmes viennent, nous semble-t-il, d'une relation quelque peu ambiguë entre processus et entrepreneuriat. Cela tient, certes, à des imprécisions ou à des insuffisances sémantiques sur la notion même de processus. Mais, l'ambiguïté provient également d'une confusion entre deux façons de voir le processus qui se recouvrent partiellement, mais qu'il conviendrait de distinguer plus nettement. Le processus peut être un objet d'étude en tant que tel et/ou pris en compte dans les projets de recherche comme une dimension essentielle. Certains auteurs s'intéressent, par exemple, au processus d'émergence organisationnelle (Gartner, 1988 ; Katz & Gartner, 1988 ; Bouchikhi, 1993 ; Aldrich, 1999). Tel qu'il est ici défini, le processus d'émergence organisationnelle apparaît comme un objet d'étude qui peut être étudié en utilisant plusieurs approches et méthodes de recherche, plus ou moins bien appropriées à l'objet de recherche en question (Van de Ven et al., 2000).

¹ Nous ne citons, dans cet article, que quelques références utiles et non pas l'ensemble des publications.

Pour utiliser pleinement, la notion de processus dans les recherches qui s'inscrivent dans le champ de l'entrepreneuriat, beaucoup reste encore à faire sur un double plan théorique et méthodologique². L'objet de notre contribution est d'apporter une réflexion sur ces questions, de nature à faciliter le travail des chercheurs engagés dans cette voie. Le plan proposé comprend deux parties. La première a pour but de faire le point sur les recherches qui utilisent la notion de processus, dans le champ de l'entrepreneuriat. Ceci nous permettra de voir les niveaux de mobilisation de ce concept et son évolution dans le temps. La deuxième partie sera l'occasion d'aborder le processus comme perspective de recherche, pour étudier certains objets du champ, et de proposer un développement autour d'approches, de stratégies et de difficultés qui caractérisent ce type de recherche. Chemin faisant, nous essayerons de mettre en évidence quelques recommandations majeures qui devraient permettre de faire de la recherche sur les processus dans le champ de l'entrepreneuriat, dans de meilleures conditions scientifiques.

1. Processus et recherches en entrepreneuriat

Une lecture chronologique des travaux de recherche publiés dans le champ de l'entrepreneuriat, au cours des deux dernières décennies, semble montrer que le concept de processus a été mobilisé dans, au moins, trois registres d'utilisation. Il a marqué, tout d'abord, au début des années 1990, une inflexion dans les travaux en cours, très orientés sur les caractéristiques et les traits de personnalité des entrepreneurs. En tant qu'alternative possible à l'approche par les traits, le processus permettait, d'une certaine façon, de prendre davantage en compte les actes et les activités, en s'intéressant à la question du « comment ». Le processus a fait l'objet, ensuite, de très nombreux travaux de modélisation et de conceptualisation, qui se poursuivent encore aujourd'hui. Il nous apparaît, enfin, que dans les travaux actuels la notion de processus s'est densifiée et qu'elle occupe une position centrale, au cœur même de la définition du domaine de recherche. Ces trois étapes que nous avons distinguées sont certes dans une chronologie, mais il nous semble aussi, pour être plus précis, qu'elles se recouvrent, voire même qu'elles s'interpénètrent. Nous allons présenter, maintenant, chacun de ces différents registres.

² La notion de processus est fondamentale pour une certaine classe de problèmes qui se posent dans le champ de l'entrepreneuriat. Mais il existe, bien évidemment, d'autres classes de problèmes et de questionnements qui justifient l'utilisation d'autres types de recherche.

1.1 Le processus comme nouvelle perspective de recherche

Gartner est un des premiers chercheurs à avoir remis en cause le bien fondé d'un courant de recherche, l'approche par les traits, dominant dans les années 1980, dans un article publié en 1988 et intitulé : « *Who is an entrepreneur ? Is the wrong question ?* ». Il souligne dans cet article le besoin d'un changement de cap et de niveau d'analyse dans les recherches effectuées, en entrepreneuriat. Gartner montre les limites de l'approche par les traits et propose aux chercheurs du champ de s'intéresser à ce que font les entrepreneurs et non pas à ce qu'ils sont. Une phrase lui est prêtée et résume bien sa pensée, à cette époque: « *Look at the dance not at the dancer* ». Dès le milieu des années 1980, Gartner mobilise la notion de processus dans le champ de l'entrepreneuriat, lorsqu'il propose un cadre conceptuel pour décrire le phénomène de création d'une nouvelle entreprise (Gartner, 1985). Ce modèle comporte quatre dimensions (« *environment, individual(s), process and organization* ») et il est intéressant de noter que cet auteur considère la dimension « process » comme une variable et non comme un concept global incluant les autres dimensions. Gartner assimile le processus à une activité ou une fonction et fait sienne la définition de Danhoff : « *Entrepreneurship is an activity or function and not a specific individual or occupation...the specific personal entrepreneur is an unrealistic abstraction* »³. S'appuyant sur une revue de la littérature économique, Gartner identifie six comportements qui décrivent très largement l'ensemble des activités entrepreneuriales. Ces comportements pourraient s'apparenter en autant de processus : « *the entrepreneur locates a business opportunity* » ; « *the entrepreneur accumulates resources* » ; « *the entrepreneur markets products and services* » ; « *the entrepreneur produces the product* » ; « *the entrepreneur builds an organization* » ; « *the entrepreneur responds to government and society* » (Gartner, 1985, p.699-700).

Cette idée d'un processus par lequel se déroulent des activités a été reprise par d'autres chercheurs et la définition du processus entrepreneurial qui est proposée par Bygrave et Hofer (1991, p.14) présente de fortes proximités avec la vision de Gartner : « *The entrepreneurial process involves all the functions, activities and actions associated with the perceiving of opportunities and the creation of organizations to pursue them* ». Bygrave et Hofer font partie de ceux qui s'efforcent d'ouvrir, au début des années 1990, de nouvelles perspectives de recherche dans le champ de l'entrepreneuriat. Le processus entrepreneurial est pour eux un objet d'étude digne d'intérêt. Ils tentent d'en décrire quelques caractéristiques et insistent,

³ Cité par Gartner (1985, p.699).

notamment, sur ses dimensions dynamique et holistique. Le processus entrepreneurial est dynamique parce que les projets de création et les nouvelles entreprises évoluent dans le temps ; il est holistique parce que cette évolution est la résultante d'un système de variables en interaction (Bygrave & Hofer, 1991).

Les chercheurs du domaine de l'entrepreneuriat⁴ ont choisi de s'intéresser au processus parce que cela leur permettait de sortir des visions précédentes, étroites et limitées, se bornant à étudier un seul aspect, une caractéristique humaine ou une fonction économique, d'un phénomène complexe et devant être abordé comme un tout, afin d'être compris. Les travaux de Cunningham et Lischeron (1991) résument assez bien ce sentiment. Leur contribution majeure réside, nous semble-t-il, au delà d'une présentation typologique des différentes écoles de pensée qui structurent, au début des années 1990, les activités de recherche en entrepreneuriat, dans l'affirmation d'une conception originale du processus entrepreneurial.

Cunningham et Lischeron pensent que l'entrepreneuriat est un phénomène multi-facettes et que chaque école de pensée apporte un éclairage à la fois unique et particulier sur l'une ou l'autre de ces facettes.. D'après Cunningham et Lischeron (1991, p.54), une première facette du phénomène (« *Assessing personal qualities* ») est constituée par les qualités personnelles et les valeurs de l'entrepreneur. Une seconde (« *Recognizing opportunities* ») considère que l'anticipation du futur, la reconnaissance et la découverte des opportunités sont des éléments clés. Une troisième facette (« *Acting and Managing* ») suggère que la réussite de l'entrepreneur peut être améliorée par des outils managériaux techniques et non-techniques (leadership). Une quatrième facette (« *Reassessing and adapting* ») reconnaît le besoin de changer l'orientation stratégique pour s'adapter . Cela permet d'établir un lien entre chacune des six écoles de pensée et les différentes facettes du phénomène entrepreneurial, puis de regrouper ces quatre facettes au sein d'un modèle du processus entrepreneurial.

La conception du processus entrepreneurial de Cunningham et Lischeron ne passe pas par une tentative de combiner les hypothèses et les philosophies des différentes écoles de pensée. L'entrepreneuriat est vu avant tout, ici, comme un processus itératif d'évaluation personnelle, d'anticipation, d'action et de remise en cause dynamique des hommes et de l'organisation : « *This process involves creating the idea, assessing one's personal abilities, and taking actions now and in the future. It assumes that entrepreneurs have the responsibility for the*

⁴ Parmi les chercheurs qui ont initié le mouvement d'orientation des travaux de recherche vers le processus, outre les auteurs déjà évoqués, nous voudrions rappeler les contributions, de notre point de vue essentielles, de Shapero (1984), Stevenson & Jarillo (1990), Van de Ven (1992).

venture, or share some of the risks and rewards of it » (Cunningham and Lischeron, 1991, p.57).

1.2 Le processus comme modèle théorique

La notion de processus se prête bien à la modélisation, aussi n'est-il pas surprenant de trouver une littérature abondante, dans le domaine de l'entrepreneuriat, consacrée à la présentation de cadres conceptuels et de modèles théoriques destinés à décrire et/ou à expliquer tout ou partie du processus entrepreneurial⁵. Dans la période qui nous intéresse, les deux dernières décennies, l'activité de modélisation a démarré avec les travaux de Shapero, à la fin des années 1970. Elle se poursuit encore aujourd'hui en prenant appui sur l'émergence de nouveaux courants de recherche, que nous présenterons dans la prochaine section.

Les premiers modèles viennent donc de Shapero (1975, 1982 et 1984) et visent à expliquer l'événement entrepreneurial. Peu de temps après, Gartner (1985) propose un cadre conceptuel, atemporel, pour décrire le phénomène entrepreneurial. Même si la notion de processus n'est pas au cœur de ces premiers travaux de modélisation, elle n'en apparaît pas moins d'une façon explicite dans l'œuvre de Gartner et plus implicitement dans celle de Shapero.

Nous n'allons pas commenter, ici, tous les modèles et cadres conceptuels qui ont été élaborés, quelques auteurs ayant déjà effectué des revues de la littérature sur ces questions (Bruyat, 1993 ; Hernandez, 1999 ; Tornikoski, 1999). Nous voudrions seulement souligner trois points que nous retenons à l'issue de l'examen de ces travaux.

Le premier est que ces modèles, qui constituent des cadres de référence, n'ont pratiquement jamais été testés, d'une manière systématique, ni confrontés à des terrains, au delà de leur présentation initiale. Cela pose, indiscutablement, la question de l'utilité de ces apports et de la continuité des projets de recherche.

Le second point est que ces modèles visent à décrire et/ou expliquer des processus qui sont, en général, pas ou peu définis. Cela apparaît, y compris, dans des contributions qualifiées de « fondatrices » ou d'un bon niveau de qualité par les chercheurs de la communauté. C'est ainsi que la position de Gartner (1985) vis-à-vis du processus est pour le moins particulière. Il considère que le processus, dans son modèle, est une variable, une entité indépendante. Dans

⁵ Notons que cette remarque n'est pas spécifique au seul domaine scientifique qui nous intéresse ici. Dans d'autres champs, les chercheurs associent également, dans leurs travaux, les notions de processus et de modèle. Voir par exemple, en automatisme : Borne, P., 1992, Modélisation et identification des processus, tome 1, Paris : Editions Tecnip, ou plus récemment, en biologie, les travaux de Lefevre (2001).

ces conditions, le processus ne peut pas inclure les autres variables du modèle, alors qu'on aurait tendance à penser que l'intérêt de la notion de processus est justement dans cette capacité à intégrer. Bouchikhi (1993) propose un modèle constructiviste pour comprendre la performance, vue comme une résultante du processus entrepreneurial. Bouchikhi ne définit pas la notion de processus entrepreneurial qu'il utilise à maintes reprises. Ce qui semble apparaître, d'une façon implicite, c'est le processus de création d'entreprise, mais de quel type de création d'entreprise et de quel type d'entrepreneur est-il question dans ce travail ? Pour cet auteur qui s'appuie sur la théorie de la structuration élaborée par Giddens (1984), le processus entrepreneurial est un processus d'émergence : « *Structuration theory provides an alternative representation of the entrepreneurial process. The outcome is determined neither by the entrepreneur nor by the context, but emerges in the mere process of their interaction* » (Bouchikhi, 1993, p.557).

Le troisième et dernier point a trait à la diversité des modèles et des représentations élaborés par les chercheurs de l'entrepreneuriat. Les modèles s'efforcent de décrire, par exemple, des processus qui concernent des situations distinctes appartenant au champ de l'entrepreneuriat. C'est ainsi qu'on s'est intéressé à la création d'entreprise (Gartner, 1985 ; Bruyat, 1993), à la reprise d'entreprise (Deschamps, 2002), à l'essaimage (Daval, 2002) ou à des situations intrapreneuriales (Covin & Slevin, 1991). Un autre facteur de diversité vient du regard qui est porté sur le processus. Certains chercheurs ont travaillé sur l'ensemble du processus (Martin, 1984 ; Moore, 1986 ; Bruyat, 1993 ; Hernandez, 1999), d'autres ont privilégié une partie seulement de ce processus. Sammut (1998) s'est intéressée au processus de démarrage des activités ; Van der Veen et Wakkee (2002) ont modélisé les processus de reconnaissance et d'exploitation d'opportunité dans une approche visant à décomposer le processus entrepreneurial ; Tornokoski (1999) subdivise également le processus entrepreneurial en sous-processus. Enfin, la diversité des modèles est accrue par la focalisation qui est donnée, dans les projets de recherche, sur des éléments du processus entrepreneurial jugés essentiels tels que l'intention (Krueger & Carsrud, 1993 ; Tkachev & Kolvereid, 1999), l'apprentissage (de la Ville, 1996), la décision (Learned, 1992) ou la performance (Bouchikhi, 1993 ; Marion, 1999).

1.3 Le processus comme centre de gravité du domaine de recherche

Parmi les travaux les plus prometteurs qui placent le processus entrepreneurial au cœur de leurs préoccupations, trois approches semblent aujourd'hui prendre de l'importance. Elles

décrivent des conceptions assez différentes de l'entrepreneuriat en tant que domaine de recherche. Le premier courant initié par Gartner (1988, 1990 et 1993), qui reste un auteur très représentatif de cette façon de penser l'objet de recherche, défend l'idée que l'entrepreneuriat est la création de nouvelles organisations. Dans cette vision, l'étude de l'entrepreneuriat revient à étudier la naissance de nouvelles organisations, c'est-à-dire les activités permettant à un individu de créer une nouvelle entité. L'émergence organisationnelle est donc le processus d'organisation qui mène à une nouvelle organisation. La conception de Gartner a été adoptée par d'autres auteurs (Aldrich, 1999 ; Thornton, 1999 ; Sharma et Chrisman, 1999 ; Hernandez, 2001), ce qui a permis la constitution d'une communauté de chercheurs qui consacre l'essentiel de leurs travaux à l'étude du phénomène d'émergence organisationnelle. On pourrait également, des proximités évidentes existent, rattacher à ce courant des chercheurs comme Bouchiki (1993) et Verstraete (1999). Il est à noter que dans cette approche les chercheurs s'intéressent tout autant, sinon plus, à la création d'organisation, sous-ensemble de la théorie des organisations, qu'à l'entrepreneuriat (Shane et Venkataraman, 2000 ; Davidsson, Low et Wright, 2001 ; Wiklund, Dahlgqvist et Havnes, 2001). En fonction du mode d'exploitation retenu pour valoriser une opportunité ou une invention, création d'une entreprise ou utilisation d'une organisation existante, le processus en question est entrepreneurial ou ne l'est pas. Par ailleurs, comme le montre Bruyat (1993), toutes les créations d'organisation ne conduisent pas à des situations où l'intensité du changement pour l'individu et l'importance de la création de valeur se situent à des niveaux élevés. Des entreprises peuvent être créées par imitation, par reproduction ou encore dans le but de transférer une activité existante.

La deuxième conception, basée sur la notion d'opportunité entrepreneuriale, est celle de Shane et Venkataraman (2000), qui s'inscrit dans un courant de recherche déjà ancien (Stevenson et Jarillo, 1990 ; Bygrave et Hofer, 1991 ; Venkataraman, 1997). Le champ de l'entrepreneuriat est défini, ici, comme « *The scholarly examination of how, by whom and with what effects opportunities to create future goods and services are discovered, evaluated and exploited* » (Venkataraman, 1997). Dans ces conditions, les processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation des opportunités représentent des objets d'étude et de recherche essentiels. Des travaux récents⁶ (Wicklund, Dahlgqvist, Havnes, 2001 ; Van der Veen, Wakkee, 2002) s'inscrivant dans ce courant de l'opportunité explorent conceptuellement ou empiriquement un aspect particulier du domaine ainsi défini. Cette perspective, comme la

⁶ Voir également les actes des deux dernières conférences de Babson (Frontiers of Entrepreneurship Research) qui montrent que de très nombreux travaux s'inscrivent maintenant dans ce courant.

précédente, porte sur l'émergence, mais il s'agit, ici, de l'émergence d'une nouvelle activité économique, qui n'est pas nécessairement liée à l'émergence d'une nouvelle organisation. Cette approche pose également quelques problèmes majeurs à l'étude du processus entrepreneurial. Elle présuppose, tout d'abord, que les opportunités existent dans la nature, en tant que telles, et qu'il suffit d'avoir une capacité à les reconnaître pour se les approprier et les transformer en réalités économiques : « *Although recognition of entrepreneurial opportunities is a subjective process, the opportunities themselves are objective phenomena that are not known to all parties at all times* » (Shane et Venkataraman, 2000, p.220). Nous pensons, pour notre part, que l'opportunité entrepreneuriale se construit au cours du processus de création de l'activité et non pas qu'elle est le point de départ, élément « *objectif* » qu'il faut découvrir, de ce processus. Le second problème que nous relevons dans cette approche est liée au fait qu'elle préconise de se focaliser sur un processus d'exploitation (ou de concrétisation) d'une opportunité qui va déboucher sur la création d'un produit ou d'un service. Il nous semble que l'entrepreneuriat pourrait également tirer bénéfice de l'étude de processus n'ayant pas abouti, dès lors que l'objectif est de mieux comprendre ce qui se passe dans ces situations entrepreneuriales. Quelques chercheurs de l'école Suédoise et notamment Davidsson (2005) essaient d'ailleurs de développer des projets et des travaux de recherche, qui tout en s'inscrivant dans ce deuxième courant de pensée s'efforcent d'en atténuer les limites ci-dessus mentionnées.

La troisième conception est celle de Bruyat (1993 et 1994). Pour cet auteur, « *l'objet scientifique étudié dans le champ de l'entrepreneuriat est la dialogique individu/création de valeur* » (Bruyat, 1993, p.57). Le principe dialogique proposé par Morin (1989) signifie que deux ou plusieurs logiques sont liées en une unité, de façon complexe (complémentaire, concurrente et antagoniste) sans que la dualité se perde dans l'unité. Cette dialogique s'inscrit dans une dynamique de changement et peut être définie comme suit (Bruyat, 1993, p.58) : « *l'individu est une condition nécessaire pour la création de valeur, il en détermine les modalités de production, l'ampleur...Il en est l'acteur principal. Le support de la création de valeur, une entreprise par exemple, est la « chose » de l'individu, nous avons :*

INDIVIDU → CREATION DE VALEUR

La création de valeur, par l'intermédiaire de son support, investit l'individu qui se définit, pour une large part, par rapport à lui. Elle occupe une place prépondérante dans sa vie (son

activité, ses buts, ses moyens, son statut social,...), elle est susceptible de modifier ses caractéristiques (savoir-faire, valeurs, attitudes,...), nous avons :

CREATION DE VALEUR → INDIVIDU »

Le système entrepreneurial (création de valeur $\leftrightarrow$ individu) est en interaction avec son environnement et se trouve « embarqué » dans un processus par rapport auquel le temps constitue une dimension incontournable (Bruyat et Julien, 2001). Cette représentation est très proche de celle de Gartner (1985) dans laquelle les dimensions importantes sont : l'(es) individu(s), l'environnement, l'organisation et le processus⁷. Le système défini par Bruyat est un système de type 9 au sens que lui donnent Boulding (1956) et Le Moigne (1990). Il est capable d'apprendre et de créer, il est également doté d'intention. Il s'inscrit dans un processus et une dynamique durant lequel il est susceptible de se transformer. De nombreux travaux (Vesper, 1989; Woo, Cooper, Nicholl-Nixon & Dunkelberg, 1990) ont montré que les stratégies ou même les projets peuvent changer de manière significative même dans les tout premiers temps du processus. De plus, ce système est un système ouvert. Il interagit avec son environnement. Il le subit. Il en tire des ressources et des opportunités. Dans une certaine mesure, il peut le choisir et l'aménager (Marchesnay & Julien, 1989). Il peut aussi être stimulé par lui ou par les réseaux ou les milieux avec lesquels il interagit (Johansson, Karlsson & Westin, 1994; Conti, Malecki & Oinas, 1995).

Les travaux de Bruyat sont très souvent cités⁸, y compris dans des travaux internationaux, et un courant de recherche semble se dessiner autour de sa conception du domaine, comme en témoigne la création récente d'une équipe de recherche⁹.

Pour conclure cette section, il nous semble que la notion de processus est au cœur de ces trois conceptions du domaine de recherche, lesquelles nous apparaissent de nature à faire émerger et à structurer les communautés de recherche dont le champ a besoin¹⁰.

2. Faire de la recherche sur les processus en entrepreneuriat

⁷ Si ce n'est que le processus n'est pas conceptualisé de la même façon par ces deux auteurs. Dans les premiers travaux de Gartner (1985), le processus est assimilé à une manière de faire, à une stratégie.

⁸ Dans un dossier récent sur l'entrepreneuriat publié par la Revue Française de Gestion (n°138, 2002), pratiquement tous les auteurs citent les travaux de Bruyat. Toutes les thèses françaises de doctorat en sciences de gestion, postérieures à 1993, utilisent largement les apports épistémologiques et méthodologiques de Bruyat.

⁹ EPI (Entrepreneuriat et Processus d'Innovation), équipe de recherche de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, qui étudie les processus de création d'activités innovantes.

¹⁰ Voir le numéro spécial de la revue Entrepreneurship Theory and Practice, summer 2001.

Les recherches sur les processus sont très diverses d'un double point de vue méthodologique et théorique (Pettigrew, 1992 ; Thietart et al., 1999 ; Van de Ven et al., 2000 ; Hlady Rispal, 2002). Alors que les objectifs consistent, en général, à décrire ou expliquer l'évolution dans le temps de l'objet étudié, les différentes conceptions que les chercheurs se font du processus et les stratégies possibles de recherche contribuent à accroître la diversité des situations et des angles d'analyse.

Schématiquement, l'analyse de processus, dans sa visée descriptive, conduit à repérer et à observer les éléments qui composent le processus, dans leur ordonnancement et leur dynamique. Une bonne illustration de ce premier type d'objectif est extraite des travaux de Van de Ven et Poole (1990, p.313), lesquels souhaitent décrire d'une façon rigoureuse *« l'ordre temporel et les étapes séquentielles qui surviennent quand des idées innovantes sont transformées et mises en œuvre dans la réalité concrète »*.

Dans sa visée explicative, l'analyse de processus s'efforce d'expliquer l'évolution dans le temps d'un objet d'étude en fonction de l'évolution de variables qui ont une influence directe sur le phénomène observé.

Les recherches sur les processus, dans le domaine de l'entrepreneuriat, sont handicapées, selon nous, à trois niveaux. L'absence ou l'insuffisance de définition des notions clés constitue le premier handicap. Rares sont les travaux, par exemple, qui donnent une définition du processus, or plusieurs conceptions existent (Van de Ven et al., 2000). De la même façon, peu de chercheurs précisent ce qu'ils entendent par « processus entrepreneurial », alors que l'expression, très souvent utilisée dans les recherches, peut recouvrir une grande variété de situations. Les deux derniers handicaps viennent de l'insuffisante intégration, dans les recherches de l'entrepreneuriat qui s'intéressent au processus, de deux dimensions qui nous semblent indissociables du concept même de processus : la dimension temporelle et la dynamique du processus. Si la seconde dimension a fait l'objet de quelques approfondissements, notamment dans les recherches conduites sous la direction d'Andrew Van de Ven, la dimension temporelle est, quant à elle, très peu prise en compte.

Notre seconde partie est structurée autour de ces trois points, définition, dynamique et temporalité. Chacun d'entre eux va être l'objet, maintenant, de nos réflexions.

2.1 Les définitions et positionnements préliminaires

Les définitions sont multiples. Une bonne recherche ne peut s'affranchir de définir précisément le type de processus, objet de l'étude, en relation avec les travaux antérieurs,

recherches théoriques et empiriques, qui structurent le champ. De la même façon, il convient de préciser la conception que l'on a du processus, du point de vue de la recherche, ce qui passe par une réflexion sur la définition même de la notion de processus. Nous allons développer successivement chacune de ces approches.

2.1.1 Quel objet d'étude ?

Nous l'avons évoqué dans notre introduction, peu de chercheurs précisent ce qu'ils entendent par « processus entrepreneurial », alors que de nombreuses publications soulignent le caractère polysémique du mot « entrepreneuriat ». Bruyat (1993) montre notamment la variété des situations qui peuvent être qualifiées de (plus ou moins) entrepreneuriales. Alors de quel processus parle-t-on ? Pourquoi ne pas utiliser, cela est fait parfois¹¹, des formulations plus précises ou exposer dans quelle conception du champ de l'entrepreneuriat la recherche est inscrite ? Pourquoi ne pas parler, par exemple, de processus de création d'entreprise innovante, de processus d'identification d'opportunité ou encore de processus de reprise d'entreprise, pour n'évoquer que quelques situations ? Mais la dernière expression est encore trop générale, l'entreprise reprise peut être in bonis ou placée dans le cadre d'une procédure collective, l'entreprise peut être reprise par un héritier, pas ses salariés ou par des acteurs externes. S'agit-il des mêmes processus ? Comme nous pouvons le constater, le manque de définition et/ou l'insuffisante élaboration de l'objet étudié, un processus donné peut en dissimuler d'autres¹², posent des problèmes à la recherche. Dans ces conditions l'expression « processus entrepreneurial », utilisée sans autre précision, a-t-elle encore une pertinence pour les chercheurs ?

Bien définir son objet d'étude permet également d'élaborer ou d'identifier plus facilement le cadre conceptuel de la recherche. C'est ainsi que dans la définition donnée par Van de Ven et Poole (1990, p.314), le processus d'innovation apparaît comme *« l'invention et la mise en application de nouvelles idées qui sont développées par des individus, qui sont engagés dans des transactions avec d'autres dans la durée, au sein d'un contexte institutionnel et qui jugent les résultats de leurs efforts afin d'agir en conséquence »*. Cette définition permet de mettre

¹¹ Delmar (2002) par exemple utilise l'expression « entrepreneurial process » qu'il relie à la définition de l'entrepreneuriat donnée par Venkataraman (1997) : « We define entrepreneurship as the process of how, by whom, and with what consequences opportunities to discover future products and services are discovered, evaluated and exploited ».

¹² La conception de l'entrepreneuriat de Shane et Venkataraman (2000) est intéressante à cet égard, dans la mesure où, en première approche il est possible d'identifier au moins trois processus différents : découverte, évaluation et exploitation d'opportunités.

en avant des concepts centraux : idées, individus, transactions, contexte et résultats, qui vont structurer les activités de recherche.

2.1.2 Quelle conception du processus ?

De même qu'une définition rigoureuse d'un objet d'étude oriente vers un cadre conceptuel, la définition qui est donnée du processus a des répercussions théoriques et méthodologiques. En particulier, elle induit partiellement les choix ultérieurs portant sur la stratégie de recherche et sur le modèle théorique à l'aide duquel la dynamique du processus va être conceptualisée.

De nombreuses définitions du concept de processus peuvent être trouvées dans la littérature commune. Certaines font ressortir la notion d'étape, comme la définition du dictionnaire Hachette : « *Développement temporel de phénomènes marquant chacun une étape* ». D'autres insistent sur la notion d'ordre. C'est le cas, par exemple, des définitions du Larousse : « *Enchaînement ordonné de faits ou de phénomènes, répondant à un certain schéma et aboutissant à un résultat déterminé* » et du Petit Robert : « *Ensemble de phénomènes, conçu comme actif et organisé dans le temps* ». L'acception du Larousse évoque, par ailleurs, un certain déterminisme.

Dans la littérature scientifique, le processus est assez souvent constitué d'activités, comme cela apparaît dans la définition de Lorino (1995) : « *Ensemble d'activités reliées entre elles par des flux d'informations (ou de matière porteuse d'information) significatifs, et qui se combinent pour fournir un produit matériel ou immatériel important et bien défini* ». Le processus regroupe et agence, ici, les activités selon une logique de finalités et de produits. La régulation est faite par des flux d'information ou de matière. Cette régulation par les flux se retrouve dans une définition appliquée dans les sciences de l'automatisme, qui introduit la notion de système : « *Un processus est un système dynamique, c'est à dire un système évolutif pour lequel le temps joue un rôle fondamental. Dans le cas général, un processus est un système traversé par des flux d'information, d'énergie et de matière, tout en étant soumis à des perturbations ayant l'une des trois formes citées* » (Borne, 1992). La vision systémique a inspiré d'autres auteurs et nous retrouvons toute son influence dans la définition de Jacquet-Lagrange et al. (1978, p.21) : « *Le processus est un déroulement de configurations ou d'interactions concomitantes et/ou successives sous l'effet de régulations compensatrices et amplificatrices propres au système concerné* ».

Les visions que les chercheurs ont du processus, une succession d'étapes, un enchaînement ordonné de faits ou de phénomènes, un ensemble organisé d'activités, un système en

interaction avec son environnement, ont des conséquences importantes du point de vue de la recherche. Lorino (1995) pense qu'un processus n'est pas une chaîne causale (causes-conséquences), mais un flux matériel ou informationnel. Il n'est donc pas utile de rechercher des causalités si on partage ce point de vue. Mais, une autre conception du processus est envisageable ainsi que le suggère Van de Ven et al. (2000) dans l'une des trois définitions qu'ils proposent pour orienter le travail des chercheurs. Le processus peut être représenté « *as a logic that explains a causal relationship between independant and dependant variables* ». Une autre représentation du processus consiste à le voir principalement « *as a category of concepts or variables that refer to actions of individuals or organizations* » (Van de Ven et al., 2000). Il est possible, dans cette approche, de modéliser, par exemple, des processus de prise de décision, de formation de stratégie, etc. plutôt en termes d'organisation (du changement). Les questions de recherche s'intéressent aux antécédents ou aux conséquences du changement individuel et organisationnel et peuvent être abordées à l'aide des outils classiques de la recherche de causalités et/ou à travers des analyses longitudinales. La troisième conception du processus proposée par Van de Ven et al. (2000) est probablement celle qui exige le plus de recourir à des méthodologies de recherche originales. Le processus, dans cette dernière approche, est vu « *as a sequence of events (or activities) that describe how things change over time* ». On s'intéresse, avec ce type de positionnement, au développement historique d'un processus, ce qui oblige au recueil systématique de très nombreuses données tout au long de la courbe de vie de ce processus. L'essence de cette approche est de tracer, précisément et fidèlement, à travers des événements, des activités, des incidents, l'évolution, au fil du temps, de l'objet étudié.

2.2 La dynamique du processus

La notion de dynamique est très souvent contenue dans les définitions que l'on donne du processus. Il ne nous semble pas possible de faire une recherche sur les processus sans intégrer (conceptualiser et opérationnaliser) ou tenir compte de cette dimension clé. Comment peut-on étudier une évolution, le passage d'une étape à une autre ou d'une configuration à une autre sans cela ? Nous allons développer, dans cette section, deux approches de la dynamique du processus. Alors que la première cherche dans des métaphores, des outils de représentation de phénomènes dynamiques, la seconde considère qu'il existe des théories utiles auxquelles il est possible de faire jouer le rôle de véritables moteurs dans l'évolution des processus.

2.2.1 Des métaphores pour imager la dynamique

La voie métaphorique a souvent été explorée dans les sciences de gestion. Morgan (1989) l'emprunte pour proposer des images de l'organisation. Dans le champ de l'entrepreneuriat, Hernandez (2001) montre que de nombreuses métaphores ont été utilisées par des chercheurs français et anglo-saxons. Elles viennent de différentes disciplines : biologie, physique, mécanique et politique, et, malgré leurs limites, elles fournissent des représentations intéressantes du phénomène entrepreneurial.

S'agissant du processus et de sa dynamique, nous allons présenter, dans la suite de notre exposé, quatre métaphores qui peuvent fournir une aide utile aux chercheurs en quête d'outils de représentation. Bien évidemment ce propos doit être rapproché des limites habituellement attribuées aux approches métaphoriques.

Nous allons démarrer par la métaphore de l'énergie. Le concept d'énergie, utilisé dans de nombreuses disciplines scientifiques, notamment pour l'étude dynamique des systèmes, nous semble, pour l'instant, assez peu mobilisé en sciences de gestion. Aussi n'est-il pas surprenant que les publications portant sur l'étude du processus entrepreneurial n'y fassent pas explicitement référence. Pourtant, certains travaux évoquent, d'une façon implicite, la notion d'énergie. C'est le cas, par exemple, de Sammut (1998) lorsqu'elle écrit : « *la création juridique de l'entreprise puis l'enregistrement des premières commandes représentent les éléments initiateurs d'une spirale de développement qui ne prendra fin qu'à l'arrêt volontaire ou contraint de l'activité* » ou « *Il se produit, en conséquence, un effet boule de neige actionné dès la mise en route de l'entreprise* » ou encore « *la dynamique stratégique de l'entreprise est régénérée par des ressources disponibles nouvelles, un environnement évolutif, une organisation en formation, une production active et un dirigeant non moins déterminé* ». Certaines expressions comme « *spirale de développement* », « *effet de boule de neige* » et « *régénérée par des ressources disponibles nouvelles* » renvoient toutes à une symbolique de l'énergie.

L'énergie semble utile pour faire avancer le système homme/projet, nécessaire pour surmonter les résistances qui viennent de l'environnement, indispensable pour lancer des activités et assurer la survie dans la période de démarrage. Quelles sont les sources d'énergie du processus ? Les sources endogènes pourraient venir de l'énergie vitale de l'entrepreneur et de son équipe, et du potentiel entrepreneurial, défini par Marion (1999) comme une capacité à entreprendre, individuelle ou collective, recouvrant un ensemble de connaissances, de

compétences et de savoir-faire. Les sources exogènes pourraient être reliées à des mécanismes d'échanges de flux et d'acquisition de ressources (conseils, informations, finances, relations). Concevoir et entreprendre des recherches relatives à l'étude des processus, dans le champ de l'entrepreneuriat, visant à rendre explicite et opérationnel le concept d'énergie peut offrir des voies nouvelles et fructueuses.

Une deuxième métaphore est empruntée à la mécanique des fluides. L'idée qui pourrait être avancée est que la dynamique du processus dépend de résistances concernant l'acteur et son projet. Pour l'individu, il s'agit essentiellement de la résistance au changement, thème connu et étudié dans les sciences humaines et sociales. En ce qui concerne le projet, il nous semble que par rapport à l'environnement dans lequel l'entrepreneur envisage de l'insérer, une notion de résistance à la pénétration peut avoir une certaine pertinence. Ce que nous voulons signifier est très proche du phénomène de résistance à l'air observé dans l'étude dynamique de certains mobiles, notamment des véhicules pouvant transporter des personnes ou des biens matériels. Si l'on souhaite améliorer la vitesse et la qualité de la pénétration d'un projet de création d'activité dans un environnement donné il convient de diminuer la « résistance au frottement » en trouvant le profil optimal du projet, celui qui le rend le plus attractif possible notamment par la perception que peut avoir cet environnement de la valeur potentielle que le projet peut créer.

La troisième métaphore vient de la thermodynamique. Elle concerne les changements d'état d'un système, résultant de transferts d'énergie et d'une modification de conditions initiales : il s'agit des changements de phase entre les états de la matière, gazeux, liquide, solide. Les changements de phase, le passage d'une configuration du système à une autre peuvent-ils être étudiés, au cours du processus entrepreneurial, en s'inspirant des connaissances et des modèles utilisés pour l'étude des changements d'état de la matière ?

Le dernière métaphore, enfin, est celle de l'embryogénèse. La formation et l'évolution du processus entrepreneurial sont assimilées dans ce cas à la formation et au développement de l'embryon humain. Sur un plan symbolique, ne parle-t-on pas après tout de « *porteur de projet* », « *accoucheurs de start-up* »¹³ ou encore « *accompagnement des entreprises naissantes* »¹⁴. Dans ce cas le processus de création d'une entreprise pourrait être étudié en distinguant une première période correspondant à « l'embryogénèse » de l'organisation, une deuxième liée à la naissance juridique de l'entreprise et une troisième relative à son développement.

¹³ Titre d'un article publié dans le Monde interactif du 8 mars 2000

¹⁴ Expression relevée dans le journal précédemment cité

2.2.2 Des théories pour modéliser la dynamique

Van de Ven et Poole (1995) proposent une typologie comprenant quatre théories de nature à expliquer le développement et le changement organisationnel. Ces théories peuvent être utilisées seules ou en association, pratiquement toutes les combinaisons ont été envisagées par les auteurs, pour fournir autant de moteurs capables d'entraîner (et d'expliquer) l'évolution d'un phénomène. Ce cadre, initialement conçu pour l'étude des processus d'innovation, nous semble particulièrement bien adapté aux préoccupations des chercheurs de l'entrepreneuriat.

La première théorie est celle du cycle de vie, qui a fait l'objet de très nombreuses utilisations dans différentes disciplines scientifiques. La métaphore de la croissance organique semble, en effet, bien adaptée à la problématique du développement et du changement organisationnels. Dans la théorie du cycle de vie, le développement suit une logique interne, pré-programmée, qui va conduire, à travers des étapes bien identifiées, le phénomène observé, d'un point de départ donné vers un point final connu. Les stades de développement d'une entreprise, conceptualisée comme un organisme, sont classiquement: la conception, la gestation, la naissance, la croissance, le déclin et la mort (Hernandez, 2001). Quelques chercheurs du domaine de l'entrepreneuriat ont travaillé dans ce cadre théorique. C'est ainsi que Burgelman et Sayles (1986) ont étudié le processus de développement d'une nouvelle activité économique, dans un contexte d'organisation existante. Churchill et Lewis (1983), dépassant les frontières du domaine, proposent un schéma d'évolution de la jeune entreprise qui comprend cinq stades : l'existence, le maintien, la réussite, l'essor et l'exploitation maximale des ressources.

Une deuxième théorie est celle de la dialectique. Le changement naît de la confrontation des points de vue et du conflit entre des personnes influentes et/ou des entités organisationnelles en opposition. Le pouvoir est au centre du processus et le mouvement est provoqué par des luttes internes et une compétition entre les acteurs qui recherchent la domination et le contrôle. Nous n'avons pas trouvé de références de travaux utilisant ce cadre théorique, dans le champ qui nous intéresse. Mais, il nous semble qu'il pourrait constituer un moteur possible du processus de création d'entreprise dans un contexte de création en équipe avec une répartition du pouvoir équilibrée entre les associés principaux.

La théorie téléologique fournit le troisième moteur à la dynamique du processus. Ce cadre théorique explique que le changement est la conséquence de l'assignation de buts et de l'expression d'une vision portant sur un état final souhaité. Le développement d'un processus

suit une succession de séquences de formulation de buts, d'implémentation, d'évaluation et de modification des objectifs, en fonction des apprentissages effectués ou de ce qui est souhaité par l'entité concernée (Van de Ven et al., 2000). Les travaux de Bruyat (1993) s'inscrivent dans ce cadre théorique. Ce chercheur avance que les projets de création d'entreprise naissent et se développent dans la zone de cohérence de la « *Configuration Stratégique Instantanée Perçue* » (CSIP). La CSIP comprend des buts, des objectifs et des projets qu'un individu, entrepreneur potentiel, élabore en croisant ses aspirations personnelles, ses compétences et ses ressources perçues, avec les possibilités de l'environnement qu'il pense avoir détectées.

Le dernier moteur susceptible d'expliquer la dynamique du processus est certainement celui qui connaît le plus de succès à l'heure actuelle. Le cadre mobilisé est celui de la théorie évolutionniste. Le concept d'évolution trouve ses origines en biologie où il a longtemps désigné le déroulement des phases par lesquelles passe un être vivant avant d'atteindre sa forme définitive. L'évolutionnisme apparaît comme une théorie utile pour penser le changement et de nombreux chercheurs ont eu l'idée de l'appliquer dans des domaines comme l'économie, la sociologie ou les sciences de gestion. Elle semble apparaître, d'ores et déjà, comme une théorie d'avenir dans le champ de l'entrepreneuriat (Aldrich et Martinez, 2001 ; Delmar, 2001). Comme dans les processus d'évolution biologique, le changement, dans ce cadre théorique, procède à travers un cycle continu de variation, sélection et rétention (Van de Ven et al., 2000). Ces auteurs pensent que le champ d'application de la théorie évolutionniste est celui des entités multiples ou des populations, autrement dit, dans le domaine de la création d'entreprise, l'unité d'analyse est composée d'un ensemble de projets de création. Aldrich (1999) est d'un avis différent. Deux unités d'analyse (et de sélection) sont possibles pour lui : les routines et les compétences à l'intérieur d'une organisation existante ou émergente et les organisations à l'intérieur d'une population. Dans son approche, Aldrich met en évidence l'existence de quatre processus génériques : variation, sélection, rétention et « struggle » qui se déroulent simultanément plus que séquentiellement : « *Analytically, the processes may be separated into discrete phases, but in practice they are linked in continuous feedback loops and cycles* » (Aldrich, 1999, p.33).

La perspective évolutionniste peut être utilisée pour comprendre comment des formes particulières d'organisation émergent dans des types d'environnement particuliers. Quelques modèles évolutionnistes ont déjà été proposés pour donner un cadre théorique au processus de création d'entreprise ou au processus d'émergence organisationnelle (Aldrich, 1999 ; Gomez et al., 2000 ; Delmar, 2001 et 2002). Ces premiers travaux en annoncent probablement beaucoup d'autres. Aldrich et Martinez (2001) mettent en exergue, dans cette veine, deux

avancées théoriques qui pourraient, d'après eux, jouer un rôle central dans les prochaines années. La première est l'émergence du concept de « *nascent entrepreneur* » qui incarne, d'une certaine façon, l'idée que le processus de création d'entreprise peut être caractérisé par ses aspects « chaotique » et « désordonné ». Dans la perspective évolutionniste, « *nascent entrepreneurs are a major source of organizational variations, beginning with their intentions and continuing through their activities oriented toward a realized founding* » (Aldrich et Martinez, 2001, p.42). La seconde avancée théorique revient à établir une distinction nette au niveau des activités entrepreneuriales entre des situations d'innovation et de reproduction, découplant ainsi les notions d'entrepreneuriat et d'innovation et contribuant à démystifier davantage les entrepreneurs en les rapprochant des autres individus.

2.3 Temps et processus

Le temps est une notion essentielle dans la vie quotidienne, dans les sciences et dans pratiquement toutes les activités humaines. Le temps est présent dans toutes les disciplines des sciences de gestion et chacune a sa propre conception du temps (Batsch, 1997). Le temps est par ailleurs étroitement associé à la notion de processus. Toutes les conditions sont donc réunies pour qu'il occupe une place centrale dans les recherches sur les processus, même si jusqu'à ce jour, les variables temporelles ont peu été prises en compte dans les travaux de gestion.

Dans un numéro récent de la revue scientifique *Academy of Management Review*, entièrement consacré au temps, est donnée la définition suivante : « *nonspacial continuum in which events occur in apparently irreversible succession from the past through the present to the future* » (Ancona et al., 2001). Il y a dans cette définition l'idée d'un milieu indéfini où se déroulent, d'une façon irréversible, des événements dans une succession chronologique.

En première approche, derrière la notion de temps, on peut trouver:

- Les notions de réversibilité ou d'irréversibilité, d'étapes successives ou qui peuvent se recouvrir, de rythme et d'organisation de ces étapes,
- Le changement possible, le temps étant une condition nécessaire du changement,
- Une durée qui s'écoule, des étapes qui durent plus ou moins longtemps,
- Les perceptions et les mesures du temps, le temps vécu différemment par les acteurs.

Les questions relatives au temps sont nombreuses et souvent complexes. Notre objectif n'est pas de les traiter, voir même de les identifier, d'une façon exhaustive, dans cette section. Nous allons simplement montrer, tout d'abord, que la notion de temps pose des problèmes à la recherche sur les processus. Nous orienterons, ensuite, notre exposé sur l'analyse de quelques variables temporelles qui nous apparaissent être de première importance.

2.3.1 Les problèmes que le temps pose à la recherche sur les processus

La délimitation du processus étudié par rapport au temps constitue un problème majeur. La recherche sur les processus a pour objectif d'analyser l'évolution d'un phénomène. L'évolution est « *l'observation empirique de différences dans la forme, la qualité ou l'état d'une entité organisationnelle dans le temps* » (Van de Ven et Poole, 1995, p.51). Comment délimiter (début et fin du processus) par rapport à des phénomènes qui nécessitent, généralement, de longues périodes de maturation ou pour lesquels les acteurs ont des difficultés à conscientiser et formaliser un certain nombre de choses ? En matière de création d'entreprise, il est nécessaire de définir le moment où on pourra dire que le processus de création démarre et celui où l'on considère que la phase de création est terminée. A partir de quand peut-on dire que quelqu'un est un entrepreneur ? A partir de quand peut-on dire que quelqu'un n'est plus entrepreneur ? Il est aisé de déduire de ces quelques questions que la définition du début et de la fin du processus est souvent difficile. Le choix des bornes est d'ailleurs très variable et dépend des auteurs ainsi que des perspectives adoptées (Bruyat, 1993). Les limites les plus souvent évoquées sont aussi celles qui sont les plus faciles à repérer : acte juridique de constitution de l'entreprise, pour le début et atteinte du point mort opérationnel, pour la fin. Mais si l'on s'intéresse aux phases qui précèdent l'acte juridique, jusqu'où faire remonter la limite inférieure ? Si le début du processus est le moment où l'idée apparaît dans la tête d'un individu, comment repérer, en temps réel, voire même rétrospectivement ce moment particulier qui marque le début du processus ? Que faire, par ailleurs, si le processus étudié concerne une tout autre situation que la création d'entreprise ? Toutes ces questions sur la délimitation du processus sont importantes parce qu'elles conditionnent le travail de collecte des données et parce qu'en fonction du point de départ, le niveau d'analyse et le cadre d'interprétation du processus peuvent changer (Thietart et al., 1999).

Le temps pose d'autres problèmes à la recherche, notamment lorsqu'il s'agit de repérer des causalités ou de déterminer des régularités statistiques dans des échantillons. Le traitement

des données autres que factuelles recueillies d'une façon non synchronique suppose qu'il n'y ait pas de modification des aspects étudiés, au cours du temps. Or, tous ceux qui ont suivi de près des processus de création d'entreprise, depuis le début jusqu'au stade de croissance de la nouvelle entreprise, savent bien que ce qui est raconté après a souvent peu de rapport avec ce qui s'est réellement passé. Le processus, en se déroulant, permet au système de se transformer. Le projet comme l'entrepreneur peuvent changer dans des proportions parfois très importantes (Bruyat, 1993). Demander à des entrepreneurs qui ont réussi, cinq ans après, ce qui les a incités à créer pose des problèmes de fidélité de la mesure. Si l'on souhaite examiner la relation entre un trait psychologique et la propension à créer, il faudrait mesurer ce trait avant la création et non après, sauf à supposer que les traits sont stables dans le temps. Il en va de même avec tout ce qui touche les motivations, les attitudes, les opinions. Comme il est aisé de le comprendre, ces difficultés poussent au recueil des données en temps réel, ce qui complique singulièrement les dispositifs de recherche.

Le dernier problème que nous allons évoquer est lié à la perception du temps par les acteurs. De même qu'il travaille sur un temps objectif et mesurable, le chercheur doit apprendre à composer avec un temps subjectif, correspondant à des perceptions et des représentations d'individus ou de groupes humains. Le temps n'est pas toujours le même pour le créateur et ses partenaires, pour les acteurs et le chercheur. Le temps semble ne pas s'écouler à la même vitesse. Ceci peut entraîner des décalages, des incompréhensions et des interprétations erronées.

2.3.2 Analyse de quelques variables temporelles

Nous allons analyser dans cette section les principales variables temporelles de positionnement : l'ordre, la durée, le rythme et le timing.

- L'ordre

Dans un processus de création d'entreprise, l'ordre des étapes et celui des événements ne sont pas donnés et ont des conséquences sur la suite et le bon déroulement des opérations. Par exemple, avoir envie de créer une entreprise et trouver l'opportunité sont souvent présentées comme des étapes successives. Dans la réalité, elles peuvent être concomitantes ou inversées : c'est l'opportunité et/ou éventuellement une menace qui font que le processus se déclenche alors que cela n'était pas un but préexistant pour le créateur. Ce renversement peut amener l'acteur à se lancer dans un processus alors qu'il n'est pas suffisamment préparé. De la même

façon, ce n'est pas la même chose si le créateur crée pour la première fois ou s'il l'a déjà fait. La notion d'ordre peut ainsi s'appliquer à des étapes, à des événements et à des processus, comme la dernière remarque nous le montre.

La notion d'ordre a jusqu'à présent fait l'objet de recherches théoriques visant à élaborer des modèles décrivant l'ordre des étapes du processus, d'une façon très souvent linéaire. La perspective adoptée est, généralement, descriptive et normative. Quelques recherches ont tenté de montrer qu'il existe une relation entre l'ordre et la performance. Par exemple, Delmar et al. (2001) s'interrogent sur l'ordre de trois activités (recherche de légitimité, développement de liens sociaux et recombinaison de ressources) au cours du processus de création et ses conséquences sur la survie de la nouvelle entreprise.

Il est possible et souhaitable de multiplier les voies de recherche, intégrant la variable d'ordre. Cela peut être fait, par exemple, en variant les niveaux d'analyse (processus, étape, événement) ou en construisant des typologies associant l'ordre des étapes ou des événements et les conséquences en termes de durée et de performance.

- La durée

D'une façon générale, cette deuxième variable temporelle est peu prise en compte dans les recherches de l'entrepreneuriat. Or, son importance apparaît évidente.

La plupart des processus de création d'entreprise et d'activité sont des processus dissipatifs. Jusqu'au moment où l'activité est capable de générer des ressources qui lui permettront de survivre et de se développer, elle est consommatrice de ressources qu'il faudra se procurer régulièrement. Dans cette phase particulière, et cela est d'autant plus marqué que l'activité est innovante et différenciée, toute obtention de ressources supplémentaires peut donner du temps au projet ou à la nouvelle activité. La notion de durée est cruciale, dans le cas de l'innovation, car il existe toujours une grande incertitude sur le temps nécessaire à l'adoption d'une différenciation ou d'une innovation.

La durée des étapes et de l'ensemble du processus peut être plus ou moins longue. Cela dépend à la fois des caractéristiques du projet, de celles du créateur, des environnements (du projet et du créateur) et des relations entre ces éléments. Dans un projet d'innovation, certaines phases, comme le développement technologique et la mise sur le marché, peuvent se succéder ou au contraire être menées de front (Moreau, 2003). Le créateur peut avoir du temps, ne pas être sous pression, ou avoir besoin de temps pour apprendre à mieux maîtriser telle ou telle composante de son projet et de son métier. Le créateur peut être expérimenté ou

pas, il peut connaître, plus ou moins bien, le secteur d'activité où il envisage de créer l'entreprise.

L'incidence de ces différents paramètres pourrait être analysée en termes de durée et d'ordre des événements, des étapes et des processus. Il pourrait en ressortir des connaissances de nature à améliorer la qualité des systèmes d'accompagnement des projets de création d'activité et d'entreprise.

- Le rythme

Le rythme peut être défini comme une variable visant à évaluer la vitesse d'enchaînement des activités d'un processus donné au cours du temps. Des processus de création d'entreprise similaires quant à leur durée et l'ordre des étapes et des événements peuvent présenter des rythmes différents.

Lorsque les événements sont proches dans le temps on peut parler de rythme élevé et à l'opposé de rythme peu élevé ou faible. Le rythme peut être uniforme ou non, il peut s'accélérer ou au contraire ralentir. D'une certaine façon, le rythme est une notion proche de celle de fréquence, au sens où la fréquence a trait à l'apparition des événements.

Le rythme pourrait être une caractéristique d'un type de projet, d'un profil de créateur ou d'une configuration de système entrepreneurial. Dans ces conditions peut-on aller jusqu'à considérer qu'il serait possible, par analogie à la physiologie, de travailler sur le « pouls » des processus ?

- Le timing

Le timing est une notion qui présuppose que certains événements doivent apparaître au bon moment : telle activité doit être réalisée impérativement à cette date.

Les notions d'opportunité comme de menace sont liées au temps. Une idée développée trop tôt ne rencontrera pas de demande. Une menace perçue trop tardivement, peut disqualifier le projet ou éliminer du circuit la jeune entreprise.

En matière d'aide à l'accompagnement, le créateur a des besoins différents au cours du processus. L'information et la formation doivent arriver au bon moment. Il en va de même pour les collaborations éventuelles. Une information intéressante qui n'arrive pas au bon moment ne sert à rien.

La dernière notion liée au timing est celle de fenêtre stratégique. Elle peut s'appliquer à l'individu, on parlera alors de fenêtre d'engagement. Dans la vie d'un individu, il y a des

périodes durant lesquelles il lui est possible de créer et d'autres pas. Il peut très bien ne pas y en avoir ou une seule de courte durée, ou plusieurs. On retrouve là une partie du modèle de Shapero (1984). C'est un peu la même chose pour les projets. Certains projets n'ont pas de fenêtre stratégique, elle n'existe pas ou est toujours ouverte. Pour d'autres, la durée de l'ouverture est plus ou moins longue. Le dernier niveau de réflexion est celui de la concomitance entre les fenêtres de l'individu et du projet. L'une peut être disponible, l'autre pas, et réciproquement. Nous pouvons en déduire que le hasard ou la chance (Bouchikhi, 1993) peut jouer un grand rôle en ce qui concerne la concomitance entre les deux fenêtres.

Conclusion

Le concept de processus a pris beaucoup d'importance dans les activités de recherche qui relèvent du domaine de l'entrepreneuriat. S'intéresser aux actions, aux événements et à leur déroulement dans une logique temporelle nous semble effectivement de nature à nous permettre de mieux comprendre le phénomène et les situations de création d'activités nouvelles. A partir d'un constat que nous faisons autour des différentes utilisations qui peuvent être faites de la notion même de processus, nous avons essayé d'apporter, dans notre champ, un éclairage sur la relation entre processus et domaine de recherche.

Pour cela, nous montrons, dans une première partie, que le processus a joué, et continue de jouer, trois rôles vis-à-vis des recherches du domaine de l'entrepreneuriat. Il a été vu, tout d'abord, comme une nouvelle perspective, une façon de sortir d'une certaine impasse dans laquelle se trouvait la recherche à la fin des années 1980. Le processus a été aussi un objet de modélisation, à partir duquel ont été élaborés de très nombreux modèles décrivant telle ou telle dimension du phénomène. Enfin, le processus s'est déplacé au cœur du domaine et il constitue une substance, très souvent essentielle, qui nourrit les conceptions dominantes du champ de recherche.

Notre exposé se centre ensuite sur quelques questions relatives à la recherche sur les processus dans le domaine de l'entrepreneuriat. Nous démarrons par une réflexion à propos des définitions des notions de processus et de processus entrepreneurial. Nous pensons, en effet, qu'il est indispensable de bien les préciser, de même qu'il convient d'inscrire toute recherche sur les processus dans une conception donnée du processus, du point de vue de la recherche. Nous abordons, ensuite la dynamique du processus, en proposant deux approches qui peuvent être d'ailleurs complémentaires, pour intégrer cette dimension : la voie métaphorique et la voie théorique. Nous terminons notre contribution par un développement

sur la notion de temps. Le temps pose des problèmes à la recherche sur les processus, que nous essayons de souligner. Le temps peut enfin être décomposé en de très nombreuses variables. Nous analysons, plus spécifiquement, quelques variables temporelles de positionnement, telles que l'ordre, la durée, le rythme et le timing.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALDRICH, H., BAKER, T. (1997), *Blinded the cites? Has there been progress in entrepreneurship research?*, in Donald L. Sexton & Ray W. Smilor (eds), *Entrepreneurship: 2000*, Chicago, IL: Upstart Publishing Co.
- ALDRICH, H (1999), *Organizations evolving*, Newbury Park, CA: Sage Publications
- ALDRICH, H., MARTINEZ, M. (2001), Many are called, but few are chosen: An evolutionary perspective for the study of entrepreneurship, *Entrepreneurship, Theory and Practice*, vol. 25, n°4, p.41-56.
- ANCONA, D.G., OKHUYSEN, G.A., PERLOW, L.A. (2001), Taking time to integrate temporal research, *Academy of Management Review*, 26 (4), p.512-529.
- BATSCH, L. (1997), Temps et gestion, *Encyclopédie de gestion*, Paris : Economica, p.3303-3309.
- BORNE, P. (1992), *Modélisation et identification des processus*, Paris: Tecnip.
- BOUCHIKHI, H. (1993), A constructivist framework for understanding entrepreneurship performance, *Organization Studies*, 14(4), p.549-570.
- BOULDING, K., (1956), General system theory : The skeleton of science, *Management Science*, 2: 197-208
- BRUYAT, C. (1993), Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation, Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Université Pierre Mendès France de Grenoble, 431p.
- BRUYAT, C. (1994), Contributions épistémologiques au domaine de l'entrepreneuriat, *Revue Française de Gestion*, n°101, p.113-125.
- BRUYAT, C., JULIEN, P.A. (2001), Defining the field of research in entrepreneurship, *Journal of Business Venturing*, vol.16, n°2, p.165-180.
- BURGELMAN, R.A., SAYLES, L.R. (1986), *Inside corporate innovations: Strategy, structure and managerial skills*, New York: Free Press.
- BYGRAVE, W.D., HOFER, C.W. (1991), Theorizing about entrepreneurship, *Entrepreneurship Theory and Practice*, Winter, p.13-22.

- CHURCHILL, N.C., LEWIS, V.L. (1983), Les cinq stades de l'évolution d'une P.M.E., *Harvard l'Expansion*, Automne.
- CONTI, S., MALECKI, E.J., OINAS, P., (1995), *The industrial enterprise and its environment: Spatial perspectives*, Adelshot, Avebury.
- COVIN, J.G., SLEVIN, D.P. (1991), A conceptual model of entrepreneurship as firm behavior, *Entrepreneurship Theory and Practice*, 16 (1), p.7-25.
- CUNNINGHAM, J.B., LISCHERON, J. (1991), Defining entrepreneurship, *Journal of Small Business Management*, vol.29, n°1, p.45-61.
- DANJOU, I. (2002), L'entrepreneuriat: un champ fertile à la recherche de son unité, *Revue Française de Gestion*, n°138, p.109-125.
- DAVAL, H. (2002), L'essaimage : vers une nouvelle rationalité entrepreneuriale, *Revue Française de Gestion*, 28 (138), p.159-173.
- DAVIDSSON, P., LOW, M.B., WRIGHT, M. (2001), Editor's Introduction: Low and MacMillan Ten Years On: Achievements and Future Directions for Entrepreneurship Research, *Entrepreneurship, Theory and Practice*, vol.25, n°4, p. 5-15.
- DAVIDSSON, P. (2005), Method Issues in the Study of Venture Start-Up Processes, in A. Fayolle, P. Kyrö, J. Ulijn (Eds) *Entrepreneurship Research in Europe: Perspectives and Outcomes*, Cheltenham (UK): Edward Elgar Publishing.
- DELMAR, F. (2001), The pre-organizing and organizing of the new firm: An activity based approach, working paper non publié, 43p.
- DELMAR, F. (2002), Entrepreneurial process: emergence and evolution of new firms in the knowledge intensive economy, Papers Proceedings, First European Summer University on Entrepreneurship Research, 19th-22nd September, INPG-ESISAR, Valence, France.
- DELMAR, F., SHANE, S., SMITH, R.H. (2001), Legitimizing first: organizing activities and the survival of new ventures, 11th Global Conference on Entrepreneurship Research, EM Lyon, Lyon, France.
- DESCHAMPS, B. (2002), Les spécificités du processus repreneurial, *Revue Française de Gestion*, 28 (138), p.175-187.
- FAYOLLE A. (2003), Research and researchers at the heart of entrepreneurial situations, in C. Steyaert, D. Hjorth (Eds), *New Movements in Entrepreneurship*, Cheltenham (UK) : Edward Elgar, p.35-50.

- GARTNER, W.B. (1985), A framework for describing the phenomenon of new venture creation, *Academy of Management Review*, 10, p.696-706.
- GARTNER, W.B. (1988), Who is an entrepreneur ? Is the wrong question ?, *American Journal of Small Business*, 12(4), Spring 1988, p.11-31
- GARTNER, W.B. (1989), Some suggestions for research on entrepreneurial traits and entrepreneurship, *Entrepreneurship Theory and Practice*, 14, p.27-38.
- GARTNER, W.B. (1990), What are we talking about when we talk about entrepreneurship ?, *Journal of Business Venturing*, 5, p.15-28.
- GARTNER, W.B. (1993), Words lead to deeds : towards an organizational emergence vocabulary, *Journal of Business Venturing*, vol.8, n°3, p.231-239.
- GIDDENS, A. (1984), *The constitution of society*, Cambridge: Polity Press.
- GOMEZ, P.Y., VOLERY, T., SANGUPTA, M. (2000), How do organizations come into existence? Towards an evolutionary theory of entrepreneurship, working paper non publié, EM Lyon, 31p.
- HERNANDEZ, E.M. (1999), *Le processus entrepreneurial. Vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat*, Paris : L'Harmattan, 256 p.
- HERNANDEZ, E.M. (2001), *L'entrepreneuriat. Approche théorique*, Paris : L'Harmattan, 270 p.
- HLADY-RISPAL, M. (2002), *La méthode des cas. Applications à la recherche en gestion*, Bruxelles : De Boeck Université.
- JACQUET-LAGREZE, E., ROY, B., MOSCAROLA, J., HIRSCH, G. (1978), Description d'un processus de décision, Cahier du LAMSADE, n°13, Université de Paris IX Dauphine.
- JOHANSSON, B., KARLSSON, C., WESTIN, L., (1994), *Patterns of a network economy*, London : Springer Verlag.
- KATZ, J., GARTNER, W.B. (1988), Properties of emerging organizations, *Academy of Management Review*, 13 (3), p.429-441.
- KRUEGER, N.F., CARSRUD, A.L. (1993), "Entrepreneurial intentions: applying the theory of planed behavior, *Entrepreneurship and Regional Development*, 5, p 315-330.
- LEARNED, K.E. (1992), What happened before the organization? A model of organization formation, *Entrepreneurship Theory and Practice*, 17 (1), p.39-48.

- LEFEVRE, J. (2001), Kinetic Process Graphs: Quasi Bond Graphs for General Kinetic Systems With Examples in Biology and Business Modelling, Communication au Congrès de l'Association Americaine de Simulation.
- LE MOIGNE, J.L., (1990), *La modélisation des systèmes complexes*, Paris : Dunod, 178p.
- LORINO, P. (1995), Le déploiement de la valeur par les processus, *Revue Française de Gestion*, Juin-Juillet-Août, p.55-71.
- MARCHESNAY, M., JULIEN, P.A., (1989), Small business as space of transaction, *Journal of Entrepreneurship and Regional Development*, vol.2, p.267-277.
- MARION, S. (1999), L'évaluation de projets de création d'entreprises dans le contexte d'une intervention financière, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Jean Moulin de Lyon, 569p.
- MARTIN, M.J.C. (1984), *Managing Technological Innovation and Entrepreneurship*, Reston, VA : Reston Publishing.
- MOORE, C.F. (1986), Understanding Entrepreneurial Behavior, in J.A. Pierce II & R.B. Robinson Jr (Eds), *Academy of Management Best Papers Proceedings*, Forty-sixth Annual Meeting of the Academy of Management, Chicago.
- MOREAU, F. (2003), Proposition d'une typologie des modes de développement des jeunes entreprises technologiques innovantes à fort potentiel de croissance, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Paris X Nanterre.
- MORGAN, G. (1989), *Images de l'organisation*, Laval: Les presses de l'université Laval.
- MORIN, E., (1989), *Diriger dans la complexité*, colloque du 9 mars 1989, Entreprise et Progrès, p.15.
- PETTIGREW, A. (1992), The character and Significance of Strategy Process Research, *Strategic Management Journal*, 13, p.5-16.
- SAMMUT, S. (1998), *Jeune entreprise – La phase cruciale du démarrage*, Paris: L'Harmattan, 188p.
- SHANE, S., VENKATARAMAN, S. (2000), The promise of entrepreneurship as a field of research, *Academy of Management Review*, vol.25, n°1, p. 217-226
- SHAPERO, A. (1975), The displaced uncomfortable entrepreneur, *Psychology Today*, 9 (6), p.83-88.

SHAPERO, A., SOKOL, L. (1982), The social dimensions of entrepreneurship, in Calvin A. Kent, Donald L. Sexton, Karl H. Vesper (Eds), *Encyclopedia of Entrepreneurship*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall, INC, p.72-90.

SHAPERO, A. (1984), The entrepreneurial event, in Calvin A. Kent (ed), *The environment for entrepreneurship*, Lexington, MA: D.C. Heath and Co, p.21-40.

SHARMA, P., CHRISMAN, J.J. (1999), Toward a reconciliation of the definitional issues in the field of corporate entrepreneurship, *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol.23, n°3, p.11-28.

STEVENSON, H.H., JARILLO, J.C. (1990), A paradigm of entrepreneurship : entrepreneurial management, *Strategic Management Journal*, 11, p.17-27.

THIETART, R.A. (Ed) (1999), *Méthodes de Recherche en Management*, Paris : Dunod.

THORNTON, P.H. (1999), The sociology of Entrepreneurship, *Annual Review of Sociology*, 25, p.19-46.

TKACHEV, A., KOLVEREID, L. (1999), “Self-employment intentions among Russian students”, *Entrepreneurship and Regional Development*, 11, p 269-280

TORNIKOSKI, E. (1999), Entrepreneurship through constructivist lenses : visionary entrepreneurship process – a conceptual development, Licentiate thesis in Management and Organization, University of Vaasa, 167 p.

VAN DE VEN, A.H., ANGLE, H.L., POOLE, M.S. (Eds) (1989), *Research on the management of innovation*, New York: Ballinger / Harper & Row.

VAN DE VEN, A.H. (1992), Longitudinal Methods for studying the process of entrepreneurship, in : SEXTON, D.L., KASARDA, J.D. (Eds) ; *State of the Art of Entrepreneurship*, Boston : PWS-Kent Publishing Company, p.214-242.

VAN DE VEN, A.H., POOLE, M.S. (1995), Explaining development and change in organizations, *Academy of Management Review*, 20, p.510-540.

VAN DE VEN, A.H., POOLE, M.S., DOOLEY, K., HOLMES, M.E. (2000), *Organizational change and innovation processes. Theory and Methods for Research*, New York: Oxford University Press.

VAN DER VEEN, M., WAKKEE, I. (2002), The entrepreneurial process, an overview, Papers Proceedings, First European Summer University on Entrepreneurship Research, 19th-22nd September, Valence, France.

VENKATARAMAN, S. (1997), The distinctive domain of entrepreneurship research: An editor's perspective, in J. Katz et R. Brockhaus (Eds), *Advances in Entrepreneurship, firm, emergence, and growth*, vol.3, Greenwich, CT: JAI Press, p. 119-138.

VERSTRAETE, T. (1999), *Entrepreneuriat. Connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes*, Paris : L'Harmattan (Economie et Innovation), 207 p.

VESPER, K., (1989), When's the big idea, *Frontiers of Entrepreneurship Research*, Babson College, p.334-343.

VILLE, V. (de la) (1996), Apprentissages collectives et structuration de la stratégie dans la jeune entreprise de haute technologie. Etude de cas et éléments de modélisation procédurale, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université de Lyon III, I.A.E.

WIKLUND, J., DAHLQVIST, J., HAVNES, P.A. (2001), Entrepreneurship as new business activity: empirical evidence from young firms, *Frontiers of Entrepreneurship Research*.

WOO, C.Y., COOPER, A.C., NICHOLLS-DIXON, C., DUNKELBERG, W.C., (1990), Adaptation by start-up firms, *Frontiers of Entrepreneurship Research*, Babson College, p.132-143.